

Communiqué de presse Paris, le 27 juin 2022

Réouverture des centrales à charbon de Saint-Avold et de Cordemais : la filière éolienne appelle à la vigilance et au respect des engagements de la France en matière de transition énergétique

Dans un contexte de crise économique, la France est exposée à un sérieux risque de sécurité d'approvisionnement électrique lors des prochains hivers. Suite à la publication d'un décret par le Ministère de la Transition énergétique annonçant la réouverture d'au moins une centrale à charbon, France Energie Eolienne note un recul significatif en matière de décarbonation et de pilotage de la transition énergétique, alors qu'un grand nombre de projets d'énergie renouvelable sont bloqués depuis plus d'un an.

Cette décision intervient alors que la France est le seul pays qui n'a pas atteint ses objectifs européens en matière de développement d'énergies renouvelable. Les professionnels de l'éolien tiennent à rappeler que de nombreuses solutions existent pour pallier les besoins d'approvisionnement électrique : depuis plus d'un an, un grand nombre de projets éoliens sont bloqués en instruction, alors même qu'ils représentent une capacité de 4,7 GW, soit l'équivalent de la consommation de plus de 4,5 millions de foyers français. Au vu du mix électrique français et des difficultés auxquelles font face les filières historiques de l'énergie depuis plusieurs années, la filière appelle au déblocage rapide de ces projets et à une réelle accélération des temps de développement en France - qui met deux fois plus de temps que ses voisins européens à développer un projet éolien.

Une fois débloqués, ces projets pourraient être raccordés dans les 12 à 24 mois, ce qui permettra à la France de ne plus courir après sa sécurité d'approvisionnement et son indépendance énergétique via des centrales au charbon. Car ce sont bien les Français qui vont payer le prix de l'inaction, des postures et de la désinformation.

Cette situation est le triste résultat d'un manque de pilotage et volonté politique dans le développement des énergies renouvelables dans notre pays, qui se traduit aujourd'hui par des tensions extrêmes en prévision des hivers à venir. La polarisation politique du sujet a laissé la France immobile, et la réalité est en train de la rattraper - avec pour conséquences la mise en service de moyens de production d'énergie parmi les plus polluants et les plus émetteurs de CO₂.

Anne-Catherine de Tourtier, présidente de France Energie Eolienne commente : « La filière éolienne a la capacité d'être un des piliers de la sécurité énergétique de notre pays, et ce dans un avenir très proche. Nous sommes prêts à travailler avec les services de l'Etat pour débloquer les projets éoliens dans les meilleurs délais, accélérer le temps de développement pour renforcer notre sécurité d'approvisionnement et notre indépendance énergétique, sans renier les engagements de la France dans sa stratégie de décarbonation et de lutte contre le changement climatique. Désormais, on ne peut plus nier que la solution la plus efficace, la plus rapide et la plus économique au regard des prix de l'électricité est le développement urgent des énergies renouvelables et en particulier de l'éolien ».

A propos de France Energie Eolienne :

Créée en 1996, France Energie Eolienne est le porte-parole des professionnels éoliens français. Les 330 membres de FEE ont construit plus de 90% des turbines installées sur le territoire français et en exploitent plus de 85%. FEE consolide les problématiques et expériences vécues au quotidien par ses différents membres et s'appuie sur leurs

FEE consolide les problématiques et expériences vécues au quotidien par ses différents membres et s'appuie sur leurs expertises pour formuler des prises de position claires et précises au nom de la filière. Elle sert d'interlocuteur des pouvoirs publics, des élus, de la presse et de la société civile et répond à leurs demandes et sollicitations.

FEE informe également les professionnels sur l'évolution des politiques publiques liées à l'éolien. Enfin, FEE fédère ses membres et les met en relations entre eux.

Contacts presse:

Agence Hopscotch Mina Remesy +33 1 41 34 22 54 mremesy@hopscotch.fr France Energie Eolienne
Mattias Vandenbulcke
01 42 60 07 41
mattias.vandenbulcke@fee.asso.fr